

AVPE - Protection de l'Enfance

Association reconnue d'intérêt général

Un petit doit avoir le droit de devenir grand...



Madame, Monsieur,

Comme vous le constatez, notre mission est large et requiert une trésorerie à la hauteur des besoins et des demandes. Notre comptabilité rigoureuse vous garantit une utilisation scrupuleuse de vos cotisations ou de vos dons. (Reconnue *d'intérêt général*, l'AVPE vous permettra d'obtenir sur votre cotisation et vos dons une déduction fiscale de 66% des sommes versées).

Merci de votre soutien

Remplissez ce bulletin d'adhésion et adressez-le à :

AVPE - Protection de l'Enfance

11, rue des Ecoles 41100 Vendôme

- ☎ **02.54.89.07.07 (répondeur)**

NOM :

Prénom :

Adresse :

Profession (facultatif) :

Je souhaite devenir un membre actif de cette association A.V.P.E et verse ma cotisation annuelle de.....€ (Montant minimum de cotisation : 10 €)

OU :

Je soutiens cette association A.V.P.E et verse un don de :€

Le caractère d'intérêt général est reconnu à l'A.V.P.E et les sommes versées par les bienfaiteurs ouvrent droit à la réduction d'impôt. (Vous recevrez un reçu fiscal).

Ci-joint chèque à l'ordre de l'**Association du Vendômois pour la Protection de l'Enfance.**

Date :

Signature :